

# LE CARDINAL PIERRE D'AILLY

## OU LE TRIOMPHE PROVISOIRE DE LA DÉMOCRATIE DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE DU XV<sup>ème</sup> SIÈCLE

par Michel THOORENS (\*)

J'aime à déambuler, seul, sous les voûtes de l'église Saint-Antoine, à Compiègne. L'humidité des pierres, l'odeur des stalles cirées et celle des cierges qui brûlent dans la pénombre, me portent à la méditation.

Dans ce clair-obscur, je me sens proche de Pierre d'Ailly, qui venait, ici, dans sa paroisse, se recueillir lors de ses visites familiales, rue des Domeillers.

Son ombre n'est-elle pas là, proche de celle d'un chevalier en cote de maille, d'un bourgeois en houppe-lande et d'une dame dont les dentelles du hennin bruissaient dans le calme de ces mêmes voûtes où je me recueille en 1989, année du bicentenaire de la Révolution française.

Mais je me sens aussi entouré, dans mon rêve, par l'ombre de quelques évêques, prêtres et laïcs venus certainement, deux siècles avant moi, retrouver en ces mêmes lieux l'âme de celui qui faillit être l'un des plus grands hommes de l'Eglise catholique :

### LE CARDINAL PIERRE D'AILLY

En effet, le 15 août 1797, à Notre-Dame de Paris, s'ouvrait le premier concile de l'Eglise constitutionnelle. Il se termina le 12 novembre 1797.

\* Prêtre à Compiègne

31 évêques, 70 prêtres délégués et 6 théologiens-experts se réunirent pendant trois mois pour réorganiser l'Eglise de France en communion avec la "nouvelle Société", sortie de la Révolution française.

Le Coz, Saurin et Grégoire, les trois évêques qui menèrent ce concile firent référence à la mémoire de Pierre d'Ailly dans les premières pages des "actes du concile" qu'on peut consulter à la bibliothèque des Fontaines, chez les Pères Jésuites de Chantilly.

Les hommes du passé ont vécu à leur manière un présent en ignorant la tournure que prendraient ensuite les événements. Pourtant, il y a des rapprochements qui rejoignent le long cheminement des aspirations profondes de l'humanité à travers l'Histoire.

Ainsi, les orientations prises par l'Eglise catholique au cours du dernier concile de Vatican II (1963) sont très proches des intuitions du Concile de Paris de 1797, qui se voulait la "constituante" de l'Eglise, lui-même dans le prolongement de la pensée de Pierre d'Ailly.

En effet, l'Eglise catholique Tridentine, sortie du Concile de Trente (1554-1563), avait affirmé, face au protestantisme, son autorité pyramidale de "droit divin", sous la tutelle du Pape.

Or, le Concile de Paris, tout en conservant les valeurs traditionnelles de l'Eglise catholique et en proclamant sa fidélité à Rome, voulait éviter un schisme et réconcilier les partisans de l'Ancien Régime et ceux pour qui la Révolution française était irréversible.

Le premier signe du renouveau religieux de 1797 ce fût le retour à la collégialité épiscopale, les évêques élus par les catholiques de plus de 21 ans devaient, après leur ordination par le métropolitain, envoyer à Rome une lettre de fidélité et de communion au Pape.

L'évêque n'était plus un chef tout-puissant de droit divin, mais il était entouré d'un conseil de prêtres, le "presbytérium" et il devait tenir compte également de l'avis des archiprêtres, élus par les synodes cantonaux.

Quant aux curés, ils étaient élus sur une liste de trois candidats présentés à l'évêque par l'archiprêtre.

Dès 1797, 90 synodes regroupèrent des milliers de laïcs et 15.000 prêtres chargés de se réunir à intervalles réguliers pour discuter et voter sur la vie de l'Eglise locale.

La messe et les sacrements furent désormais célébrés en français, on supprima les messes privées au profit d'un seul autel et d'une seule messe paroissiale dans chaque église.

Mais, le célibat ecclésiastique fut maintenu.

Hélas, pour la deuxième fois, le rêve d'une église démocratique reposant sur le "peuple de Dieu", l'ensemble des baptisés, et non sur une pyramide autoritaire et sans appel, disparut en juillet 1801.

En effet, faisant fi du renouveau extraordinaire de l'Eglise gallicane, le Premier Consul Bonaparte, négocia lui-même un "concordat" avec Rome, par l'intermédiaire de l'abbé Bernier.

Ce fût, certes, un succès politique personnel pour le dictateur, qui misa sur l'ultramontanisme français et romain. Mais, il mit l'Eglise catholique à sa botte et fit des évêques et des prêtres de simples fonctionnaires de l'Etat.

Or, ce rêve d'une Eglise démocratique avait déjà failli aboutir, au XVème siècle, au célèbre "concile de Constance" dominé par la personnalité exceptionnelle de Pierre d'Ailly, dans la force de l'âge et en pleine possession de ses moyens.

Dans une première partie, nous allons résumer en la simplifiant évidemment, la lutte à l'intérieur de l'église catholique entre les partisans de la monarchie pyramidale de "droit divin" et les partisans de la démocratie et de la séparation de l'Eglise et de l'Etat du XIème au XVème siècle.

Puis dans une deuxième partie, nous analyserons le "parcours sans faute" que fut la vie de Pierre d'Ailly à l'une des époques les plus difficiles de l'Histoire de France : la folie du roi Charles VI, la guerre civile impitoyable entre les Armagnacs et les Bourguignons et le grand schisme, avec ses deux puis trois papes se disputant la tête de l'Eglise.

## PREMIÈRE PARTIE

### LA "CHRÉTIENTÉ" DES XIIème et XIIIème SIÈCLES ET SA DÉSINTÉGRATION AU XIVème SIÈCLE

A l'époque carolingienne (IXème et Xème siècles) les papes, les évêques, les abbés, les curés de pa-

roisses n'étaient que les hommes de main du pouvoir civil : empereur, rois, princes ou seigneurs locaux.

L'empereur Henri III mourut en 1056, ne laissant comme héritier qu'un enfant en bas âge, le pape mourut l'année suivante en 1057. Le clergé romain en profita pour se libérer du pouvoir civil et il nomma lui-même le nouveau pape qui, en 1059, déclarait que dorénavant ses successeurs seraient élus par les cardinaux et non plus par l'Empereur.

Mais l'enfant de 1056 devint un adulte, l'Empereur Henri IV (1056-1106) et, lorsqu'en 1075 le pape Grégoire VII (Hildebrand) imposa un nouveau décret interdisant à l'empereur, aux rois et aux seigneurs de nommer les papes, les évêques et les abbés, ce fût la guerre : la "querelle des investitures".

Henri IV, considérant que l'Eglise lui enlevait unilatéralement des droits immémoriaux, se révolta contre Grégoire VII. Celui-ci déposa Henri IV en 1075 et, en 1077, il annonça qu'il allait désigner un nouvel empereur !

Le 25 janvier 1077, ce fût Canossa - l'Empereur vient s'humilier devant le Pape, pour retrouver son pouvoir.

En sortant vainqueurs de cette lutte, les papes des XIIème et XIIIème siècles transformèrent l'Europe en théocratie : la "chrétienté", sur laquelle ils règnèrent en maîtres absolus.

L'apogée de cette théocratie fut le 4ème concile de Latran de 1215, dirigé par le pape Innocent III, Philippe Auguste, champion du pape, ayant écrasé l'empereur Otton à la bataille de Bouvines en 1214.

Cette "théocratie" prit fin en 1303, à Anagni. Boniface VIII réagit alors comme ses prédécesseurs, Grégoire VII et Innocent III, mais il eut face à lui Philippe-le-Bel. Il fut vaincu. La "chrétienté", dominée par la dictature du pape, avait duré 150 ans.

L'unité politique de la chrétienté reposait sur la doctrine de l'augustinisme politique, reconnue par tous comme réglant les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Le Moyen-Age était obsédé par l'unité du monde à l'exemple du Dieu unique. L'humanité formait un Empire universel où les hommes vivaient déjà sur terre, la "cité spirituelle de

Dieu", incarnée dans la "cité temporelle des hommes".

Mais le pouvoir temporel n'était qu'un pouvoir dérivé du pouvoir spirituel - en fonction de la théorie des deux glaives - tirée de Saint-Luc XXII/38, qu'on peut résumer ainsi :

1) - De droit divin, l'Eglise possède ces deux glaives. Elle exerce directement le glaive spirituel, mais elle délègue le pouvoir temporel à des hommes qui lui sont soumis et qu'elle peut déposer si elle le juge bon, notamment en cas de désobéissance.

2) - Le prince est soumis à la loi divine, qu'il est chargé d'appliquer. Il est donc soumis à l'Eglise et à son chef le pape, représentant le Christ sur la terre.

3) - Comme le Christ, le pape a tous les droits, notamment celui de vérifier que les institutions de la terre sont bien conformes aux principes de Dieu.

Cette unité politique de la chrétienté fut doublée au XIIème et XIIIème siècle par une unité intellectuelle.

En effet, au cours des grands bouleversements du Vème au XIème siècles, sous les trois siècles mérovingiens et les deux siècles carolingiens, les papes, les évêques et les abbés avaient sauvé la culture antique.

Dominant politiquement l'Europe au XIème siècle, l'Eglise en profita pour mettre ce capital culturel au service de Dieu et elle fit de la Foi le fondement de toute recherche intellectuelle.

L'Eglise devenait ainsi maîtresse absolue de la société civile mais, également, maîtresse absolue des consciences.

La culture antique était restée vivante dans les grandes abbayes. Celle qui servit de point de départ à la chrétienté fut l'abbaye de Cluny, fondée en 910, au Xème siècle.

Les écoles étaient alors exclusivement monastiques. La vie mystique bénédictine qui s'y développa, s'épanouit dans le style roman. Dans ce cadre très riche, les moines passaient leur vie en prière communautaire, comme s'ils étaient déjà auprès de Dieu.

Mais une transformation sociale se produisit au XII<sup>ème</sup> siècle avec l'**émancipation des communes** - un nouveau style d'écoles supplanta les écoles monastiques, les "*écoles des cathédrales*", qui à leur tour se transformèrent en "*Université*".

Le **style gothique**, organisé autour du Christ enseignant exprima ce changement de mentalités.

L'unité intellectuelle de la Chrétienté se manifesta un court moment dans les universités au milieu du XIII<sup>ème</sup> siècle par le triomphe d'**Aristote** sur **Platon**.

En fait, deux courants théologiques s'étaient affrontés au XII<sup>ème</sup> siècle : le courant mystique de la **théologie positive** et le courant intellectuel de la **théologie spéculative**.

La théologie positive était le courant traditionnel de l'Eglise - il utilisait l'argument d'autorité pour prouver les vérités de Foi : l'Écriture Sainte, les Pères de l'Eglise et les décrets des Conciles.

Le principal tenant de cette théologie fut **Saint-Anselme** (1033-1109), dans la deuxième moitié du XI<sup>ème</sup> siècle.

Il s'exprima dans la pure tradition bénédictine de **Cluny**, dans les structures mentales du monachisme.

Sa démarche intellectuelle reposait sur la Foi et sur l'Écriture Sainte. Cependant, il fit appel à la raison pour mieux comprendre la Foi, mais de façon très limitée.

Pour lui, la raison ne peut pas toujours expliquer complètement ce qu'elle considère comme vrai. L'esprit humain peut établir de façon certaine qu'une conclusion est vraie, mais il ne peut pas toujours expliquer comment elle est vraie.

C'est ce qu'on appelle "l'argument ontologique" de Saint-Anselme :

*"Tout homme porte en lui le concept d'une suprême grandeur et d'une totale perfection, donc cet Etre immense et parfait existe".*

**Saint-Anselme croyait pour comprendre.**

Mais, face à Saint-Anselme se leva Abelard (et sa fidèle Héloïse) qui voulut expliquer la Foi par la raison.

*"On ne peut pas croire ce qu'on ne comprend pas".*

**Abelard essaya de comprendre pour croire.**

Il eut comme ennemi déchaîné Saint-Bernard, un mystique, qui s'appuyait uniquement sur les apôtres et sur la tradition et qui refusait catégoriquement toute référence à la raison et à la philosophie.

A côté du style monarchique roman et de sa richesse, s'était développé le style aéré des cathédrales **gothiques**. Par contre, avec Saint-Bernard s'installa le dépouillement du style **cistercien**.

Puis, après les quelques timides essais de théologie spéculative du XII<sup>ème</sup> siècle, ce fut l'apogée de la scolastique du XIII<sup>ème</sup> siècle, avec l'**aristotélisme**.

Jusqu'au XIII<sup>ème</sup> siècle, le grand théologien avait été **Saint-Augustin** dont la théologie s'appuyait sur l'intuition et sur la philosophie de **Platon**.

L'Islam avait été l'héritier de la pensée grecque. Les principales universités islamiques s'étaient multipliées en Espagne. C'est là que dès le XIII<sup>ème</sup> siècle, les chrétiens découvrirent **Aristote** à travers les oeuvres des philosophes arabes, **Avicenne** et **Averroès** et du juif **Maimonide**.

C'est donc à partir de l'arabe qu'on traduisit en latin les chefs-d'oeuvre des auteurs grecs.

Le premier grand scolastique fut **Saint-Bonaventure** un franciscain disciple de **Saint-Augustin**, de **Saint-Anselme** et de **Saint-Bernard** ; c'était un mystique platonicien, qui n'admit pas que la raison puisse conduire à Dieu, il ne l'utilisa que de façon secondaire.

Par contre, le premier grand aristotelicien fut un dominicain, **Saint-Albert le Grand**, fanatique d'Aristote et son plus célèbre élève fut **Saint-Thomas d'Aquin**.

En 1214, par l'intermédiaire de Philippe Auguste, le Pape Innocent III avait vaincu l'empereur. En 1215, il avait réglé les principes de la **théocratie de chrétienté** au 4<sup>ème</sup> Concile de Latran.

Saint-Thomas d'Aquin compléta cette oeuvre en écrivant sa "*somme théologique*" qui voulait unifier l'esprit chrétien.

C'est une première et immense synthèse chrétienne qui donne une réponse à tout. Aucun problème humain du XIII<sup>ème</sup> siècle n'échappa à Saint-Thomas d'Aquin : morale, sociologie, politique...

A partir de la philosophie d'Aristote, il réconcilia la Raison et la Foi.

Par la raison, il remonta le plus haut possible vers la révélation de Dieu dans l'Écriture Sainte. Pour cela, il s'appuya sur les idées générales, les **universaux**, (les **transcendants**), pour démontrer l'existence de Dieu.

Cependant, il ne faudrait pas croire que Saint-Thomas d'Aquin régna en maître sur l'intelligencia du XIII<sup>ème</sup> siècle comme le pensent beaucoup de catholiques du XX<sup>ème</sup> siècle.

En fait, Saint-Thomas d'Aquin resta un marginal parmi les intellectuels du Moyen-Age. Car il fut violemment rejeté par les tenants de la théologie mystique traditionnelle.

**Le thomisme fut même condamné et interdit par l'Eglise en 1277**, ce qui permit à la tradition augustinienne néoplatonicienne de s'imposer aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles.

Malgré cette interdiction portée sur le thomisme, les dominicains continuèrent à le répandre surtout en Italie. Par contre, les franciscains triomphèrent à l'université de Paris et régnèrent 150 ans sur l'Eglise, en atomisant la théocratie des XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles.

Ce sont **Marsile de Padoue** et **Guillaume d'Ockham**, maîtres de la pensée intellectuelle de l'Eglise pendant 150 ans, qui permirent l'éclosion de la pensée moderne en défendant la **laïcité et la séparation de l'Eglise et de l'Etat**.

Le pape Boniface VIII avait été couronné à Rome le 23 janvier 1295.

Il voulut rendre à l'Eglise son prestige en affirmant avec force les principes de la **théocratie** de Grégoire VII et d'Innocent III, par la bulle "*unam sanctam*", qui reprenait la théorie de l'augustinisme politique et celle des deux glaives (1302).

Philippe-le-Bel ne l'entendit pas ainsi. Le pape menaça alors de le déposer "*comme un petit garçon*". Mais au lieu de Canossa, ce fut l'**attentat d'Anagni** par Philippe de Nogaret, légiste de Philippe-le-Bel, le 7 septembre 1303 ; un mois plus tard, le 11 octobre 1303, Boniface VIII mourait.

Le 5 janvier 1305, Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, pratiquement imposé par Philippe-le-Bel, devenait le Pape Clément V.

Il se fit sacrer en France, à Vienne. Il créa aussitôt une fournée de cardinaux français et il s'installa dans le Comtat Venaissin, à côté d'Avignon, propriété pontificale. Il y mourut le 20 avril 1314.

Son successeur, Jean XXII (Jacques Duèse), fut élu pape à 70 ans, le 7 août 1316 ; il régna 18 ans ; il se fixa à Avignon, où il fut une créature du roi de France.

En France, c'était l'époque des rois maudits, les fils de Philippe-le-Bel :

- Louis X, le Hutin (1314-1316), et son fils Jean 1er, le Posthume (1316).
- Philippe V, le Long (1316-1322).
- Charles IV (1322-1328).

En Angleterre, régnait Edouard II (1307-1327) et leur soeur : Isabelle de France.

Le roman et le film "*le nom de la rose*" se situent en 1327.

En 1327, Edouard III, petit-fils de Philippe-le-Bel, arrivait au pouvoir en Angleterre, à 16 ans.

Et en 1328, Philippe VI de Valois, simplement neveu de Philippe-le-Bel, s'emparait du pouvoir en France, à 36 ans. De leur affrontement allait naître **La Guerre de 100 ans**.

En Allemagne, Frédéric d'Autriche et Louis de Bavière se disputaient le titre d'Empereur.

Le pape Jean XXII (Jacques Duèse) prit le parti de Frédéric d'Autriche qui fut vaincu par Louis de Bavière. Celui-ci fut immédiatement excommunié par Jean XXII, qui proposa la couronne d'empereur au roi de France, en 1324.

Les papes du XVème siècle n'eurent pas la chance de ceux des XIIème siècles.

Boniface VIII avait été vaincu par Philippe-le-Bel. Jean XXII fut vaincu par Louis de Bavière. Celui-ci reprenant les arguments des légistes de Philippe-le-Bel, traita Jean XXII d'hérétique et d'usurpateur du pouvoir civil et il en appela au Concile.

Au début du XIVème siècle, deux thèses sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat s'affrontèrent donc avec une extrême violence.

**1) - LA THÈSE THÉOCRATIQUE** de l'augustinisme politique classique et du pouvoir absolu du pape était défendue par Gilles de Rome et

Jacques de Viterbe.

C'était celle de la "*plenitudo potestas*" de l'Eglise aussi bien dans les domaines temporels que spirituels. Puisque les pouvoirs de l'Eglise sont ceux du Christ, ce sont aussi ceux du pape, vicaire du Christ sur la terre.

Le pouvoir temporel n'est alors qu'une fonction du pouvoir spirituel.

**2) - LA THÈSE DES LÉGISTES** de Philippe-le-Bel qui, en redécouvrant le droit romain, affirmèrent que les droits de l'Etat sont antérieurs à ceux de l'Eglise.

Entre les deux thèses extrémistes la voie médiane fut celle de **Dante**.

20 ans après, au temps de Louis de Bavière et du récent film "*le nom de la rose*", les deux courants furent toujours les mêmes :

**1) - LA THÈSE THÉOCRATIQUE** du pouvoir absolu du pape était soutenue par Augustin d'Ancone et par Alvarez de Pelayo.

Pour ce dernier (1330), le pouvoir temporel n'est qu'un accessoire du pouvoir spirituel, puisqu'en tant que successeur de Saint-Pierre, le pape est le seul monarque sur terre à posséder les deux glaives.

Donc, sur terre, tout pouvoir vient du pape.

**2) - LA THÈSE DE L'INDÉPENDANCE DE L'ÉTAT** fut soutenue par Marsile de Padoue.

Entre ces deux thèses, il y eut la voie médiane de Guillaume D'Ockham, qui rejeta totalement la thèse théocratique mais qui n'alla pas au bout de celle de Marsile de Padoue.

Donc en 1324, le pape Jean XXII excommunia et déposa l'Empereur Louis de Bavière. Celui-ci traita le pape d'hérétique et d'usurpateur du pouvoir civil et il en appela au Concile.

Or, en 1324, Marsile de Padoue, professeur à Paris, venait d'écrire le "*défensor pacis*", la bombe qui désintégra la chrétienté et qui permit l'éclosion de la pensée moderne.

Au même moment, Guillaume d'Ockham était emprisonné en Avignon avec Michel de Cesene, le général des franciscains, à cause de la célèbre lutte sur la **Pauvreté du Christ** (cf. : *le nom de la rose*). Ils avaient aussi soutenu les franciscains "*spirituels*".

Le pape Jean XXII prétendait que le Christ et les Apôtres avaient été propriétaires de leurs tuniques.

Michel de Césène prétendait le contraire et il avait relevé 41 erreurs théologiques dans le traité de Jean XXII, qu'il accusait d'hérésie.

Le 17 janvier 1328, s'appuyant sur le "*défensor pacis*", Louis de Bavière se faisait couronner empereur.

Il déposait Jean XXII et le 12 mai 1328, il nommait un antipape, le franciscain Nicolas V.

Dans la nuit du 26 au 27 mai 1328, Guillaume d'Ockham s'enfuyait de la prison du pape à Avignon et il rejoignait Louis de Bavière auprès duquel il allait prendre la suite de Marsile de Padoue.

## D'OU VIENT LE POUVOIR POLITIQUE DE L'ÉTAT ?

Avec le livre "*le défensor pacis*" (1324), la théocratie des XIIème et XIIIème siècles, la chrétienté, s'écroula définitivement. C'était déjà le "*prince*", deux siècles avant Machiavel.

Marsile de Padoue continua simplement l'oeuvre des légistes de Philippe-le-Bel, pour qui l'autorité civile relève du Droit naturel et non de l'Eglise.

Il fut le premier à définir clairement la **souveraineté populaire** : l'autorité réside dans le peuple, qui par son vote le délègue à qui bon lui semble, aussi bien dans le domaine temporel de l'Etat que dans l'Eglise.

Donc, pour Marsile de Padoue, dans l'Eglise, le pouvoir appartient à l'ensemble des fidèles, qui le délègue à ses représentants aux Conciles.

Tous les évêques sont égaux et le pape n'est que le "*primus inter pares*". Il est sous le contrôle du concile qui seul peut juger en matière de Foi.

En affirmant ainsi la **séparation de l'Eglise et de l'Etat**, Marsile de Padoue libéra le temporel et la politique de leur colonisation par l'Eglise.

Il fut le premier champion dans l'histoire de l'Etat laïc, il alla même très loin, il n'aboutit pas à la République, mais à l'Etat dictatorial qui sera celui des "*princes de la Renaissance*".

Guillaume d'Ockham revendiqua également la séparation de l'Eglise et de l'Etat, mais il n'alla pas aussi loin

Juifs et hérétiques au XV<sup>e</sup> siècle.



Condamnation de Jean Huss.



Marche de Jean Huss au supplice.



Supplice de Jean Huss.



Entrée du pape Jean XXIII (1410-1415) à Constance en 1414; au-dessus on voit le Saint-Sacrement précédant le pape, comme c'était l'usage.



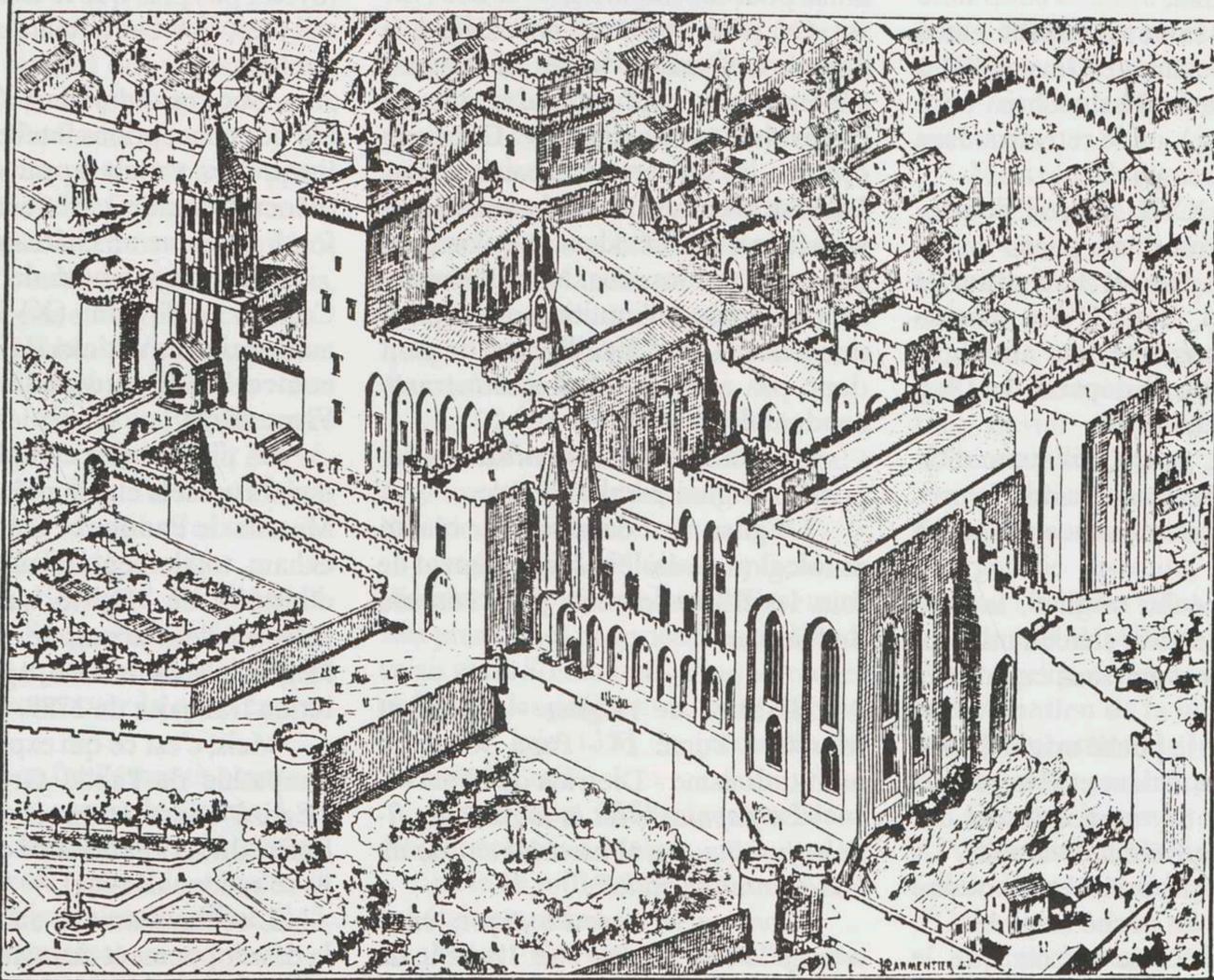
Ensevelissement des restes de Jean Huss.



Juifs venant défilier devant le pape Jean XXIII au début du concile de Constance (1414).

Ces miniatures sont empruntées à la chronique manuscrite d'Ulrich de Richenthal; aujourd'hui conservée à l'hôtel de ville de Constance (Prutz).

Les papes au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle.



Le palais des papes à Avignon: cet édifice, moitié forteresse, moitié palais, fut édifié au XIV<sup>e</sup> siècle par plusieurs architectes français, sous la direction des papes, Benoît XII (1334-1342), Clément VI (1342-1352), Innocent VI (1352-1362). Ce monument, l'une des œuvres les plus remarquables de l'architecture française au XIV<sup>e</sup> siècle, sert aujourd'hui en partie de caserne, et est en quelques endroits fort délabré. Il est représenté ici tel qu'il devait être à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

que Marsile de Padoue. Il resta dans le cadre des monarchies du XIV<sup>ème</sup> siècle.

L'essentiel de sa doctrine politique se trouve dans son "*breviloquium de potestate papae*", écrit sous le pontificat de Benoît XIII (1334-1342).

Ockham réclame simplement dans ce traité, le droit d'aborder le problème du pouvoir pontifical en théologien à l'encontre des canonistes.

Il y montre que les prétentions récentes des papes du XIII<sup>ème</sup> siècle (la **théocratie**) sont en contradiction avec l'Évangile et avec la tradition de l'Église au cours des douze siècles précédents.

En effet, dans l'Ancien Testament, l'homme était sous la servitude de la Loi de Moïse, or, le Nouveau Testament nous rend libre par rapport à cette loi.

La "*plenitudo potestas*", le pouvoir illimité donné au pape, est donc contraire à la Foi parce-qu'il nous mettrait sous une nouvelle servitude, celle du pape.

Le pouvoir du pape a été établi pour le service des fidèles et du bien commun et non en vue des avantages du pape lui-même.

Quant au fameux conflit entre Guillaume d'Ockham et Jean XXII à propos de la pauvreté du Christ (cf. : *le nom de la rose*), on le retrouve dans le "*breviloquium*".

Pour Jean XXII, le droit de propriété est de droit divin, parce-qu'il a été donné à Adam et Eve avant le péché originel, dans "*l'état d'innocence*". Il est donc antérieur aux législations humaines. Il dépend de Dieu seul et non des hommes.

Par contre, pour Guillaume d'Ockham et pour les **franciscains**, la propriété est une conséquence du péché originel.

Avant le péché originel, la propriété était collective, chacun utilisant ce dont il avait besoin, sans cupidité ni avarice.

Mais, après le péché originel, sans l'ordre de Dieu, Adam et Eve se sont mis des feuilles de vigne, qui sont devenues leur propriété individuelle.

Le droit de propriété est donc une déchéance due au péché originel.

C'est pour cette raison que le Christ n'a pas pu être propriétaire de sa tunique. Il a donc pratiqué une pau-

vreté absolue qu'imitent les franciscains. En conséquence, son vicaire le pape doit donc en faire autant.

Ockham admet que tout pouvoir vient de Dieu. Mais, pour le pape, il ne s'agit que d'un pouvoir spirituel ; il refuse catégoriquement toute possibilité d'intervention du pape dans le domaine temporel.

**Pour lui, la séparation de l'Église et de l'État est indispensable à l'équilibre de la Société.**

Cette synthèse politique de Guillaume d'Ockham est en fait une conséquence de sa philosophie.

Il a délivré l'intelligence du thomisme et du carcan de la domination de l'Église ; il a fait passer la philosophie de la **via antiqua** (le thomisme) à la **via moderna** (l'Ockhamisme).

Avec lui, l'intelligence prend son autonomie par rapport à la Foi et à l'Église. C'est une première étape vers la Renaissance et le monde moderne.

Pour lui, on ne peut pas prouver l'existence de Dieu comme les thomistes à partir des idées générales, les universaux. Le vrai, le Beau, le Bon, le Bien, propriétés de l'Être, donc de Dieu, sont en effet objectifs et infail- libles pour les thomistes.

Or, pour Ockham, il n'existe que des choses vraies, belles et bonnes. L'homme ne peut atteindre que de l'individuel et du singulier. Dans son optique les universaux n'existent pas. La base de notre connaissance se limite à ce qui est évident et qu'on peut constater par les sens. Notre connaissance est liée à l'intuition des sens et non à la raison. L'intelligence ne peut donc pas atteindre une vérité transcendantale et absolue.

La métaphysique thomiste qui reposait sur l'universel s'écroule.

L'Église n'est donc pas une réalité ontologique mais le **rassemblement de tous les fidèles** comme pour Marsile de Padoue.

**Histoire de l'Église - Flèche et Martin - Tome 14 - Page 507 - Le multitudinisme - Dietrich de Niem -**

*"La papauté c'est la totalité des fidèles juridiquement associés en vue de leur commune utilité".*

*"Comme le nom l'indique, cette conception de l'Église met l'accent, de façon très moderne et démocratique, sur la multitude au détriment de la*

*hiérarchie.*

*Tous les membres de l'Église sont dans le même rapport au Christ, leur tête, sauf qu'ils ont des charges différentes, mais en vue du bien commun de la République.*

*Aucun d'entre eux n'est investi d'un office où il serait irremplaçable, mise à part la question du pouvoir de l'ordre - en sorte que l'Église peut se passer du pape lui-même.*

*Il en résulte évidemment que c'est la multitude comme telle qui jouit des privilèges concédés à l'Église. C'est donc elle qui est infaillible, dans son universalité.*

*Cette infaillibilité s'exerce normalement au Concile oecuménique, mais il peut arriver que de rares laïcs soient seuls à garder le dépôt de la Foi dans le désarroi général.*

*Ainsi en avait-il été au Calvaire, où seule Marie est fidèle alors que Pierre et les apôtres, investis pourtant des promesses du Christ, ont défailli".*

Il s'agit d'une réhabilitation du laïc.

L'État n'existe pas non plus en lui-même, il n'est que l'ensemble des citoyens, pas plus que le Bien Commun, qui n'est que l'addition des biens particuliers.

Avec l'**ockhamisme**, c'est l'ensemble des conceptions intellectuelles sur lesquelles s'était appuyée "l'Église théocratique de chrétienté" qui s'effondre comme un château de cartes.

D'où l'agressivité de l'Église, du Concile de Trente (XVI<sup>ème</sup> siècle) au Concile de Vatican II (il y a 25 ans), **contre "l'Église décadente" du XI<sup>ème</sup> siècle.**

La plupart des catholiques pratiquants actuels et des prêtres ignorent Marsile de Padoue et Guillaume d'Ockham, totalement occultés des livres d'histoire de l'Église, surtout depuis deux siècles, depuis le triomphe de l'Église ultramontaine, après la Révolution française de 1789.

Mais, c'est ce qui explique aussi la sympathie de l'abbé Grégoire et de l'Église constitutionnelle pour cette Église du XIV<sup>ème</sup> siècle dans laquelle ils se reconnaissaient.

L'**ockhamisme** a, en plus, permis le développement des sciences expérimentales en les libérant du fixisme thomiste. L'intelligence sortit alors du

"Moyen-Age". Elle allait s'épanouir en toute liberté dans le "Monde moderne", la "Renaissance" et les "Lumières".

Mais ce qui aida également la désintégration de la chrétienté, ce fût la prise du pouvoir politique et économique dans les villes par la bourgeoisie. Au XIV<sup>ème</sup> siècle, le triomphe des marchands, des banquiers et des hommes de Loi se généralisa. **La réussite individuelle prit dès lors le pas sur la vie communautaire.**

Les bourgeoisies réagirent d'abord, selon leur temps, dans le contexte d'une économie de "privilèges". Par contre, à la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, elles furent animées par un véritable esprit égalitaire et démocratique. Ce fut très net à Gand, dans la corporation des Armateurs en navigation intérieure dont faisait partie ma famille à cette époque.

En effet, pour faire un bon révolutionnaire, il faut avoir fait des études, si possible supérieures, mener une vie aisée, avoir de l'argent..., être proche du pouvoir, mais en sentir fortement la frustration.

Car seuls ceux qui ont quelque chose à défendre peuvent faire une révolution.

C'est ce qui arriva au XIV<sup>ème</sup> siècle, dans la plupart des villes, notamment à Gand, la plus grande ville d'Europe après Paris.

Au XIII<sup>ème</sup> siècle, on avait pratiquement ignoré les famines, on mangeait à sa faim. Par contre les étés 1315, 1316 et 1317 furent des étés pourris, qui ne furent pas suivis de récoltes.

Ceci se doubla d'un changement de modes. On abandonna les vêtements longs fabriqués en Flandre, avec la laine d'Angleterre, au profit des vêtements légers, collants et courts fabriqués avec les draps de soie de Florence et de Toscane.

En 1336, Edouard III d'Angleterre interdit l'exportation des laines anglaises. Sur le continent, le chômage massif vient accentuer la crise économique.

A Gand, ce fut l'émeute contre le roi de France et contre le Comte. Le 3 janvier 1338, Jacques Van Artevelde, grand bourgeois, mena la récolte et tint le pouvoir jusqu'au 17 juillet 1345, date de son assassinat.

Le 24 août 1346, c'était la bataille de CRÉCY.

En 1348/1350, un tiers de l'Europe disparut au cours de la "grande peste noire", dont Guillaume d'Ockham.

1350. La peste toucha surtout les pauvres ; on paya la main-d'oeuvre restante à prix d'or ; les salaires triplèrent en trois ans. D'où un exode des campagnes vers les villes, où le travail était bien payé. Il en résultat la flambée des prix à la consommation.

Or, en 1351 naissait Pierre d'Ailly à Compiègne.

En 1355, la monnaie s'effondra et perdit 82 % de sa valeur en un an. Le peuple tomba brusquement dans la misère, y compris la bourgeoisie et les propriétaires, ceux sur qui portait tout le poids de l'impôt.

Par contre, malgré les caisses vides, la Cour ne changea rien à son art de vivre ; elle continua à gaspiller les revenus de l'Etat en fêtes, en faste et en luxe.

En 1355, le roi Jean II le Bon convoqua les états généraux pour faire voter des impôts nouveaux. Etienne Marcel, premier magistrat de Paris, demanda que la bourgeoisie puisse contrôler les dépenses de l'Etat.

1356. A la bataille de Poitiers, le roi Jean-le-Bon fut prisonnier et le roi d'Angleterre demanda une énorme rançon. Le dauphin Charles reconvoqua les états généraux pour la faire payer par la bourgeoisie et les propriétaires ruraux.

Etienne Marcel était bien décidé à **mettre le roi sous la tutelle de la bourgeoisie.** Il demanda que le Conseil du roi soit dorénavant composé de 4 évêques, 12 chevaliers et 12 bourgeois élus par le peuple.

Le 22 février 1358, ce fut l'émeute à Paris. Etienne Marcel traita d'égal à égal avec le Dauphin, au grand scandale de la Noblesse.

Le 28 mai 1358 éclata la fameuse **jacquerie de Saint-Leu-d'Esserent.** Les plus riches propriétaires du Beauvaisis et du Soissonnais attaquèrent les châteaux, les pillèrent et les brûlèrent.

Le 7 juin 1358, la **jacquerie** fut écrasée à Creil.

Le 9 juin 1358, les parisiens étaient écrasés à Meaux.

Et le 19 juillet 1358, Etienne Marcel était assassiné.

Puis l'Europe se réenflamma dans les années 1380. La génération née juste après la Peste noire, arrivait

à 30 ans. C'était celle de Pierre d'Ailly. Elle était dans la force de l'âge. Dans les villes, la bourgeoisie avait fait des études. Elle connaissait Marsile de Padoue et Guillaume d'Ockham.

**Partout elle fit un rêve égalitaire que, avec l'idée que le pouvoir venait du peuple, dans la Société, comme dans l'Eglise. "Vox populi, vox dei".**

A Gand, Philippe Van Artevelde, le fils de Jacques, prit le pouvoir en 1379. Malheureusement, les milices gantoises furent massacrées en 1382, à la bataille de Rosebeke.

Puis, en 1381, ce fut Londres qui se révolta ; Wyclef triompha en 1386 et Jean Huss en fit autant à Prague en 1398.

Enfin, le dernier signe de la désintégration de la théocratie de chrétienté fut le **changement de la spiritualité du XIV<sup>ème</sup> siècle.**

Aux XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, la société était divisée en trois ordres : ceux qui prient (**les moines**), ceux qui combattent (**les nobles**) et la masse de ceux qui travaillent pour les moines et les nobles (**le peuple**).

En chrétienté, la vie chrétienne était donc l'affaire des spécialistes de haute culture, les moines ; elle s'exprimait dans la liturgie collective des abbayes et des cathédrales. C'était du spectacle.

Mais tout changea au XIV<sup>ème</sup> siècle, avec le triomphe de l'ockhamisme. La foi devint une affaire populaire et individuelle animée par les **franciscains.**

Mais, cette religion de masse, en quittant les sommets de la haute culture, devint plus vulgaire et elle fut dominée par la peur.

Le christianisme se décléralisa et il passionna avant tout les laïcs, la bourgeoisie instruite, qui prenait le pouvoir, dans les villes.

De 1400 à 1450, ce fut l'apogée du théâtre religieux et des passions, avec **la domination de la langue populaire dans l'expression de la foi, à la place du latin de la scolastique.**

On appela cette foi populaire du XIV<sup>ème</sup> siècle la **devotio moderna** parallèle à la **via moderna** de Guillaume d'Ockham.

L'Eglise étant définie comme la **multitudes de fidèles** par Marsile et Guillaume, ce sont ces laïcs animés par

l'Esprit Saint qui transformèrent la vie spirituelle et la mystique, surtout dans les villes flamandes.

**La spiritualité bourgeoise remplaça le mystique des abbayes.**

Ruysbroeck, le maître de cette spiritualité, vécut dans la forêt de Soignes, à Gronendael, à côté de Bruxelles.

Il y fut rejoint par Jean de Schoonhoven, camarade à l'Université de Paris de Pierre d'Ailly.

Il en sortit les **frères de la vie commune**, autour de Gérard Groote. Il s'agissait de communauté de laïcs et de prêtres qui se refusaient d'être des moines.

A Paris, en 1400, à son retour de Bruges, **Jean Gerson** le plus fidèle disciple de Pierre d'Ailly et son successeur comme Chancelier de l'Université de Paris, se tourna vers la théologie mystique. Cette évolution se fit grâce à sa connaissance des oeuvres de Jean de Ruysbroek, décédé en 1381, à l'âge de 87 ans.

Les **frères de la vie commune** mettaient leurs biens en commun et ils vivaient comme copistes de manuscrits.

Ils n'avaient ni règle ni vœux ; ils méditaient l'Écriture Sainte, en langue populaire et non en latin.

Les **béguines flamandes** (cf. : les fameux «*béguinages*») sortirent de cette spiritualité des "frère de la vie commune".

Le plus beau livre de cette spiritualité a été écrit par Thomas à Kempis : "*l'imitation de Jésus-Christ*" en 1420, l'année de la mort de Pierre d'Ailly et du Traité de Troyes.

C'est un livre affectif, exprimant l'**individualisme religieux** ; on n'y fait pas appel au Corps mystique ; on est là au niveau de l'homme et de sa psychologie.

Alors que le moyen-âge avait recherché l'exceptionnel, l'**imitation de Jésus-Christ** s'appuie sur l'ordinaire et le quotidien.

Cette spiritualité évangélique est destinée à des laïcs et non à des prêtres ; elle se mit à la portée des plus humbles.

Un siècle plus tard, Erasme fut formé à cette école des "*frères de la vie commune*".

## DEUXIÈME PARTIE

### PIERRE D'AILLY (1351-1420)

Pierre d'Ailly naquit vers 1351, à Compiègne, sur la paroisse Saint-Antoine, rue des Domeliers. Il reçut là une instruction primaire. En 1364, à l'âge de 13 ans, il fut tonsuré et envoyé au Collège de Navarre à Paris. Reçu "*maître ès-arts*", en 1368, il fut bachelier en théologie en 1374 et docteur à 30 ans, en 1381.

Dès l'âge de 25 ans, Pierre d'Ailly eut deux protecteurs à la Cour, deux conseillers du roi Charles V : **Jean de la Grange**, évêque d'Amiens, et **Philippe de Mézières**.

Après des études brillantes et avec le soutien de ces deux hommes puissants, il pouvait espérer faire une belle carrière dans l'Église. Mais Charles V mourut en 1380 et se furent ses frères : Louis d'Anjou, Jean de Berry, et Philippe de Bourgogne, qui gouvernèrent le pays au nom de leur neveu, le jeune Charles VI, âgé de 12 ans.

C'était l'époque du Grand Schisme. La cour prit le parti de **Clément VII**, s'opposant ainsi à l'Université de Paris, partisan d'un Concile.

Pierre d'Ailly préféra se faire oublier. Il obtint une prébende de chanoine à Noyon. Il fit bien car en 1389, à 38 ans, on le rappela à Paris, pour devenir **aumônier et confesseur du jeune Charles VI, qui le fit nommer également à la direction du collège de Navarre**. Puis, en octobre 1389, pour plaire au roi, l'Université de Paris en fit son Chancelier. Notons que Pierre Cauchon, qui avait 20 ans de moins que Pierre d'Ailly, entra à l'Université de Paris à 14 ans, en 1384.

Puis, à 20 ans, Charles VI remercia ses oncles et décida de gouverner seul, avec les "*marmousets*". Mais, à 24 ans, en 1392, il fut atteint d'une première crise de folie, ce qui ramena ses oncles au pouvoir, sauf Louis d'Anjou, qui était alors décédé.

Clément VII, "*l'antipape*" d'Avignon, mourut en 1394. Benoît XIII lui succéda. Or, **Louis d'Orléans**, frère cadet de Charles VI, lia son destin à ce nouvel "*antipape*". **Ce qui fut également le cas de Pierre d'Ailly, qui s'était lié à Louis d'Orléans.**

Dès l'élection de Benoît XIII, Charles VI envoya son aumônier en Avignon. Pierre d'Ailly en profita pour faire donner des "*bénéfices*" à 72 de ses amis, dont 12 membres de sa famille. Le "*népotisme*" était alors courant.

Pierre d'Ailly avait dominé l'Université de Paris pendant une dizaine d'années, mais, en 1395, des rivalités à la cour le mirent sur la touche.

Benoît XIII le nomma alors évêque du Puy, puis en 1397, évêque de Cambrai. Un an plus tard, en 1398, à 27 ans, Pierre Cauchon était licencié en droit canon, et lui aussi allait devenir un important homme d'Église du début du XV<sup>ème</sup> siècle.

**L'évêque de Cambrai fut un tournant important dans la vie de Pierre d'Ailly. Il avait 46 ans.** Le diocèse de Cambrai était un énorme diocèse, qui réunissait Valenciennes, Bruxelles et Anvers. Dans 600 paroisses, on y parlait le français et dans 400, on y parlait le flamand. Mais le diocèse était surtout déchiré entre les deux obédiences : clémentisme (l'antipape d'Avignon) et urbanistes (le pape de Rome). Philippe-le-Hardi, comte de Flandre et duc de Bourgogne, "*urbaniste*" comme les Anglais, était l'oncle du roi. Il refusa donc la nomination du pape d'Avignon, Benoît XIII, et il fit élire un autre évêque à Cambrai, urbaniste à sa solde.

Pierre d'Ailly ne se découragea pas et il conquiert son diocèse à la force des poignets. Le duc de Bourgogne le menaça puis il lui fit interdire l'entrée de sa ville épiscopale par le chapitre. Enfin, il donna l'ordre de l'arrêter et de le faire assassiner s'il résistait.

Pierre d'Ailly passa outre ; il entra dans sa cathédrale en habit épiscopal, au milieu d'une foule hostile. Il menaça les chanoines d'excommunication et de faire mettre le diocèse en "interdit", et il s'installa à Cambrai, après avoir reçu l'investiture de son temporel par l'Empereur.

"*Pierre d'Ailly, qui avait toujours été si respectueux de la hiérarchie, si conscient de l'importance dans l'Église et dans l'Etat, de l'obéissance, voilà que maintenant, devenu évêque comte de Cambrai, prince d'Empire, il était marqué par la force de ces idées "démocratiques" qui, dans le Nord de la France et*

dans les Pays-Bas, imposaient au prince de respecter "les libertés" et les volontés de ses sujets. Il en était d'autant plus troublé qu'il n'avait pu être insensible aux progrès des idées conciliaires, qui donnaient au Concile général une autonomie plus grande qu'au pape".

(Entre Eglise et Etat - page 222).

**La haine du duc de Bourgogne acheva de faire basculer Pierre d'Ailly dans le camp du duc d'Orléans (le futur camp des armagnacs) et du pape d'Avignon, Benoît XIII.**

En 1398, Berry et Bourgogne décidaient la "soustraction d'obédience", le refus d'obéir aux deux papes en place.

En 1403, l'obédience fut rétablie.

En 1404, Philippe-le-Hardi mourait, laissant sa place à son fils, Jean-sans-Peur, âgé de 33 ans.

Les deux cousins rivaux, Louis d'Orléans et Jean de Bourgogne, allaient désormais lutter à mort pour s'emparer du pouvoir, auprès de Charles VI, le roi fou.

**Pierre d'Ailly allait devenir l'homme du duc d'Orléans, tandis que Pierre Cauchon devenait l'homme dévoué corps et âme au duc de Bourgogne.**

En 1406, Pierre Cauchon dominait l'Université de Paris. Il en devenait le porte-parole.

Mais, en novembre 1406, le pape de Rome, Innocent VII, mourait. Grégoire XII lui succéda. Aussitôt, le gouvernement français envoya une délégation de ses plus illustres ecclésiastiques aux deux papes, en leur demandant de se rencontrer pour mettre fin au schisme. Pierre d'Ailly et Pierre Cauchon en faisaient partis, tout comme Jean Courtecuisse, Jean Gerson, et Jean Petit...

Comme aucun des deux papes ne voulait céder, la France se décida à une deuxième "soustraction d'obédience".

Mais là-dessus, Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, faisait assassiner Louis d'Orléans, en 1407, et en 1408, il faisait justifier cet assassinat devant la Cour par Jean Petit, comme "tyrannicide".

**Le duc de Bourgogne devenait l'homme puissant.**

Lorsque l'on faisait partie du camp du duc assassiné, il fallait mieux

se faire oublier, c'est ce que fit Pierre d'Ailly (57 ans). Jean-sans-Peur voulut le faire arrêter, mais il lui échappa.

Puis, en juin 1408, les cardinaux des deux obédiences se réunirent à Livourne. Et pour sortir du schisme, ils décidèrent de se séparer des deux papes de Rome et d'Avignon et de se réunir en concile à Pise, pour élire un pape commun.

Pierre d'Ailly accueillit la nouvelle avec joie et il se mit immédiatement en route pour le concile.

#### A) - CONCILE DE PISE (1409)

Il s'ouvrit le 25 mars 1409. Pierre d'Ailly fit partie des 500 pères, qui déclarèrent que le pape de Rome (Grégoire XII) et le pape d'Avignon (Benoît XIII) étaient hérétiques. Ils en élurent un troisième **Alexandre V**, qui mourut la même année, et qui fut remplacé par **Jean XXIII**, un ancien pirate, débauché, entré dans l'Eglise pour y faire fortune.

Pierre d'Ailly soumit alors quelques propositions à son fidèle disciple Jean Gerson, également de formation ockhamiste, qui les présenta à l'Université de Paris, où elles furent accueillies sous les applaudissements.

Jean Gerson, acquis comme Pierre d'Ailly à l'idée de la supériorité du concile sur le pape, rédigea un traité en juillet 1409 : "l'unité de l'Eglise".

Les idées essentielles étaient les suivantes :

- c'est le **Christ** qui est la tête de l'Eglise, le pape n'en est que le vicaire,

- c'est donc du **Christ** lui-même, de sa tête, que le Corps mystique, l'Eglise, tient son pouvoir et son autorité,

- un concile peut donc être tenu sans l'autorité du pape. Les premiers conciles oecuméniques n'avaient d'ailleurs pas été convoqués par des papes.

Les pères décidèrent de se réunir trois ans après pour un concile qui réglerait les affaires de l'Eglise et la **réformerait** en profondeur.

En août 1409, Benoît XIII, le pape d'Avignon, la "mule aragonaise", se retira à Barcelone, puis à Saragosse.

Grégoire s'installa à Bologne.

En 1410, Pierre d'Ailly écrivit son célèbre livre "imago mundi", qui fut le livre de chevet de Christophe Colomb.

Jean XXIII nomma Pierre d'Ailly

cardinal, ainsi que Zabarella et Fillastre. Et en 1413, il nomma Pierre d'Ailly nonce en Allemagne.

En 1413, les Bourguignons et les "cabochiens" dominaient Paris. Pierre Cauchon fit partie de la commission chargée de réformer l'Eglise.

Jean XXIII finit par accepter qu'un nouveau concile se réunisse à Constance en 1414. 18.000 personnes envahirent en quelques semaines cette petite ville de 5.000 habitants. Pierre d'Ailly, légat du pape, y arriva accompagné de 44 cavaliers.

#### B) - CONCILE DE CONSTANCE

(1414-1417)

Il fut convoqué par l'empereur Sigismond.

Pierre d'Ailly y arriva en novembre 1414 et, dès lors, c'est lui qui domina le concile par son éloquence et sa persuasion. Jean Berson le seconda.

En juillet 1415, Pierre d'Ailly fit partie de la commission de 35 membres qui étudia la réforme de l'Eglise. En novembre 1415, il rédigea son traité "de reformatione ecclesiae".

A la 39ème session, le 9 octobre 1417, Pierre d'Ailly rédigea et fit adopter le **décret Fréquens** qui reflète le mouvement de l'Université de Paris depuis 1394 : **faire de l'Eglise une monarchie constitutionnelle**, contrôlée par le concile qui se réunira dans 5 ans, puis 7 ans après, et enfin, tous les 10 ans, pour gérer l'Eglise, le concile devenant l'organe normal de la vie de l'Eglise.

Guillaume d'Ockham avait défini les quatre nations de l'Université de Paris comme des corps intermédiaires dans l'Eglise.

Pierre d'Ailly et Jean Gerson furent les porte-parole de cette tendance, revendiquant le droit à l'**ecclesia gallicana** à juger et à se déterminer librement. Ce fut le début du **gallicanisme**.

Tous les pères étaient d'accord pour réformer l'Eglise de ses abus les plus criants.

C'était d'abord la suppression du cumul des bénéfices, de la Simonie et du Népotisme et une révision des indulgences et des dîmes.

Il fallait limiter les droits financiers du pape et de la cour romaine, qui étaient des gouffres.

On parla même de choisir un pape tour à tour dans chaque nation et de fixer le siège apostolique provisoirement dans cette nation.

Après 39 ans de schisme, le 11 novembre 1417, les pères élurent un quatrième pape, qui deviendra le pape définitif, **Martin V**, en lui faisant prêter serment de suivre les décrets conciliaires, stipulant que le concile était au-dessus du pape.

Hélas, dès que **Martin V** fut en place, il commença par donner des terres de l'Eglise et des titres à ses frères, neveux et cousins. Sa famille, les **Colonna**, prit possession de l'Eglise et des Etats pontificaux. Le népotisme, dénoncé comme une plaie de l'Eglise, reprenait de plus belle à partir de sa tête.

**Martin V** rétablit exactement le système financier de ses prédécesseurs.

Et c'en fut terminé des réformes radicales de l'Eglise, ce sur quoi Pierre d'Ailly avait tellement travaillé au cours du concile.

Les pères en furent consternés et Jean Gerson écrivit le "*dialogue apologétique*" sur un ton désespéré.

L'une des premières décisions du concile de Constance avait été de brûler Jean Huss, le 6 juillet 1415. Allant plus loin que Wicleff, Jean Huss, célèbre professeur à Prague, affirmait que le péché mortel destituait celui qui avait l'autorité et qu'on n'était plus alors lié par l'obéissance.

Pierre d'Ailly et son disciple Jean Gerson furent les plus acharnés dans cette condamnation au bûcher de Jean Huss. Ce fut donc pour eux une réussite.

Par contre, Jean Gerson essuya un échec en voulant faire condamner Jean Petit et sa théorie du tyrannicide par le concile. Ce refus de condamnation des pères fut un triomphe pour le duc de Bourgogne Jean-sans-Peur.

Mais les événements s'étaient précipités :

- en octobre 1415, c'était la bataille d'Azincourt,
- en juillet 1417, Jean XXIII était déposé (le pape de Pise),
- Grégoire XII (le pape de Rome)

abdiquait,

- ses fidèles abandonnaient Benoît XIII (le pape d'Avignon - la "mule Aragonaise") et le 11 novembre 1417 **Martin V** était devenu le seul pape de la chrétienté.

A 67 ans, en 1418, Pierre d'Ailly venait se fixer en Avignon, dans la maison donnée par Jean XXIII.

La même année (1418), l'armée bourguignonne entra dans Paris, le dauphin s'enfuyait et les Armagnacs y étaient massacrés par centaines.

Pierre Cauchon présida le tribunal qui jugea les prêtres armagnacs saisis à Paris, et il devint conseiller du roi Charles VI.

Le 10 septembre 1419, Jean-sans-Peur, le duc de Bourgogne était assassiné au pont de Montereau par les gens du dauphin.

C'est ce qui accéléra la signature du **Traité de Troyes** (21 mai 1420), qui écartait le dauphin du trône comme bâtard, au profit de Henri V, roi d'Angleterre, qui épousait Catherine, la fille de Charles VI, mais les royaumes de France et d'Angleterre restaient deux royaumes distincts et autonomes.

Pierre Cauchon fut l'un de ceux qui travaillèrent à la préparation du traité de Troyes. C'est à 50 ans, en 1421, qu'il devenait évêque de Beauvais, en présence de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne.

**Pierre d'Ailly mourut quelques semaines après le 9 août 1420.** Henri V mourut le 31 août 1422. Et Charles VI le 21 octobre 1422.

Les 6 août 1422, les ossements de Pierre d'Ailly étaient inhumés dans son tombeau à la cathédrale de Cambrai.

En 1422, c'était donc un enfant de 6 mois, Henri VI, qui devenait légalement roi de France et d'Angleterre. Le régent en était son oncle, le **duc de Bedford, beau-frère du puissant duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, fils de Jean-sans-Peur**, l'homme fort qui allait dominer la première moitié du XV<sup>ème</sup> siècle.

Et en 1422, Pierre Cauchon devenait membre du conseil de Henri VI à Paris, en 1423, conseiller d'Henri VI et en 1429, ambassadeur en Angleterre.

**Martin V** était rentré à Rome en 1420, l'année de la mort de Pierre d'Ailly.

### C) - CONCILE DE SIENNE

(3 mois en 1423)

5 ans après le concile de Constance, le pape **Martin V** convoqua, comme prévu, un nouveau concile. Mais il le neutralisa ; il n'y vint même pas et il manifesta un maximum de mauvaise volonté qui le fit avorter.

### D) - CONCILE DE BALE (1431)

Selon le décret **Fréquens** de Pierre d'Ailly prévu à Constance, un nouveau concile fut convoqué 7 ans après celui de Sienne.

**Martin V** mourut le 20 février 1431. Le 3 mars, on élisait le neveu de Grégoire VII, qui devint **Eugène IV**. C'était un vénitien de 47 ans, hostile aux Colonna, la famille de **Martin V** qui s'était appropriée les meilleures places dans l'Eglise, et il était hostile au concile.

Le concile s'ouvrit le 23 juillet 1431. Les pères voulaient réformer l'Eglise selon les principes du concile de Constance, sabotés par **Martin V**. C'était urgent face aux désordres du clergé et au mécontentement des laïcs.

Malheureusement Pierre d'Ailly était mort en 1420 et Bale ne fut pas dominé par une personnalité telle que lui.

Dès le départ, **Eugène IV** entra en conflit avec les pères qu'il traita de conspirateurs et le 18 décembre 1431 il dissolvait unilatéralement le concile.

Le 15 février 1432, les pères du concile se proclamèrent "**assemblée constituante de l'Eglise**".

Ils réaffirmèrent solennellement la suprématie du concile sur le pape, celui-ci ne pouvant ni dissoudre, ni transférer, ni ajourner un concile sans l'autorisation des pères.

Tout homme, même le pape, est soumis au concile et il doit lui obéir. Les pères déclarent donc nulles les censures dont le pape les avait frappés.

Reprenant les thèses conciliaires de Constance et la défense des églises nationales, le concile cita le 29 avril 1432 le pape à comparaître devant lui.

Jean Gerson, décédé en 1429, avait soutenu l'autonomie des églises nationales groupées autour de leur roi,

il avait repris les théories du "*defensor pacis*" de Marsile de Padoue. C'est d'ailleurs ce qui allait provoquer le "*pragmatique sanction*" de Bourges en 1438.

A Bale, le rôle de Pierre d'Ailly fut tenu par Thomas de Courcelles (l'un des juges au procès de Jeanne-d'Arc) également ockhamiste convaincu.

Les pères réaffirmèrent au concile de Bale que **dans l'Eglise le pouvoir vient du "peuple" de la "multitudo des fidèles" inspirés par le Saint-Esprit**, ce sont eux qui détiennent les clés du Royaume des cieux.

Jean Gerson avait souligné que la multitudo ne pouvait pas errer, même en matière de foi. --

"*Là où deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis au milieu d'eux*" à dit le Christ.

C'est donc à la "*congregation fidelium*", l'Eglise, à se décider souverainement, même en l'absence du pape, **puisque la "multitudo" à un pouvoir qui lui vient directement du Christ.**

A Constance, Pierre d'Ailly avait insisté pour que le vote se fasse par nation, à Bale, il se fit par tête.

Les pères entendaient bien poursuivre l'oeuvre de la réforme de Constance et exercer leur pouvoir suprême dans l'Eglise, quoi que dise ou fasse le pape.

Devant le déterminisme des pères, **Eugène IV** fit comme fera Louis XVI avec l'**assemblée constituante**, il biaisa, sabota, travailla en sous-main, promit extérieurement tout en trahissant ses engagements au fur et à mesure... ce qui mit les pères en colère.

En 1433, Eugène IV ménagea le concile parce qu'il avait de graves problèmes à Rome avec les Colonna, la famille de son prédécesseur, qui ne se laissait pas dépouiller.

Là-dessus, il s'acoquina avec un véritable bandit, Sforza, auteur de massacres de population. Il en fit un marquis, vicaire du pape, archevêque de Florence, puis cardinal.

Devant de tels abus, les Romains se proclamèrent en république et le pape se sauva en bateau caché sous un déguisement. Il se réfugia à Florence.

Le concile, toujours en colère, lui reprocha sa cruauté et son népotisme, puis tout s'envenima.

Après 1436, Eugène IV refusa tout dialogue avec les pères du concile, il

durcit ses positions et s'ingénia à répandre de l'huile sur le feu.

**Le pape étant en infraction envers les décisions du concile de Constance : népotisme, simonie, mépris de l'autorité conciliaire dans l'Eglise... les pères remirent en cause son pouvoir temporel et, excédés, décidèrent de faire son procès.**

Eugène V réussit alors une épreuve de force pour diviser les pères, il ordonna le transfert du concile à Ferrare.

Les pères hésitèrent, les uns restèrent à Bale, les autres allèrent à Ferrare, et on se trouva devant deux conciles rivaux.

**Le 24 janvier 1438, le concile de Bale suspendit le pape et le déposa le 25 juin 1439.**

Les pères élurent à sa place le duc Amédée VIII de Savoie qui prit le nom de Félix V, il avait 56 ans.

On se retrouva devant un nouveau schisme, avec deux papes **Félix V** et **Eugène IV**.

Mais la chrétienté était fatiguée des schismes et des querelles religieuses.

Il n'y avait plus dans l'Eglise de grands hommes comme Pierre d'Ailly pour défendre **une réforme qui n'aurait été possible qu'en s'appuyant sur l'instauration d'une démocratie définitive dans l'Eglise.**

Le grand rêve de cette réforme qui avait motivé la "*multitudo*" de la bourgeoisie pendant 150 ans prit hélas fin.

Vers 1440, la nouvelle génération des théologiens reprit la théorie de la "*plenitudo potestas*" du pape et les principes de la théocratie des XIIème et XIIIème siècles.

Ils prétendirent que la primauté du pape sur le concile se trouvait dans l'Evangile et chez les pères.

Marsile de Padoue et Guillaume d'Ockham furent condamnés et interdits dorénavant dans l'Eglise.

Il fallut attendre la **Révolution française de 1789** et le concile du vatican II, il y a 25 ans, **pour redéfinir l'Eglise comme "l'ensemble des baptisés" et non comme une pyramide, à partir de la hiérarchie.**

Le XIVème siècle s'était ouvert dans la société et dans l'Eglise, à la liberté, à l'égalité et à la démocratie. Mais que de temps perdu dans l'Eglise

depuis six siècles pour "*s'ouvrir au monde moderne*".

Les livres d'histoire de l'Eglise du XXème siècle, après avoir traité le XIVème siècle de décadence de l'Eglise, voient dans les années 1440 le début du "*redressement de la papauté*". (Flèche et Martin).

Quant à Daniel Rops dans son "*Eglise de la Renaissance*" paru en 1955, il dit :

page 55 : "*Bale devenait le parfait exemple de ce gâchis que peut faire un régime démocratique quand il n'y a pas pour l'ordonner une autorité supérieure*".

Et page 57 : "*on n'habitue pas impunément les foules à discuter ce qui doit être indiscutable et à mettre en doute la légitimité même de leurs chefs*".

Cet ultramontanisme est, encore la vision de nombreux catholiques dans l'Eglise catholique.

Eugène IV mourut en 1447 ; son successeur Nicolas V sera l'un des premiers papes scandaleux de la Renaissance, qui se succédèrent sur le siège de Saint-Pierre.

Ces papes, à qui on avait redonné la "*plenitudo potestas*", un pouvoir absolu, infaillible, allaient l'exercer à leur profit.

Ils vivront au Vatican, en grands seigneurs, en princes de la Renaissance, confondant la caisse de l'Eglise et celle de leurs familles, de leurs maîtresses et de leurs enfants naturels, qu'ils doteront et marieront comme des fils et des filles de princes, en leur donnant les plus hautes responsabilités et distinctions dans l'Eglise.

Lorsque nous visitons les appartements des papes de la Renaissance au Vatican, il ne faut pas oublier que ce cadre merveilleux, réalisé par les plus célèbres artistes du temps, était destiné à créer l'ambiance des fêtes qui s'y déroulaient.

Un simple exemple : après avoir obtenu son divorce, Lucrece Borgia, la fille du pape, célébra ses fiançailles avec son 2ème futur mari, par plusieurs nuits de fêtes.

Or, c'est dans ces salons du Vatican le 31 octobre 1501, au cours des fiançailles de sa soeur, que César, le fils du pape Alexandre VI, accueillit son père, sa soeur, et de nombreux invités, à une soirée au cours de la-

quelle après le repas une cinquantaine des plus belles prostituées de Rome vinrent danser nues. Les accouplements se firent en public, sous les applaudissements des familiers du pape.

Et le lendemain, le pape âgé de 68 ans, ayant pris froid au cours de cette soirée, ne put célébrer la messe pontificale de la Toussaint. Mais, dix jours plus tard, il était de nouveau sur pied.

En effet, c'est au moment des quatre conciles du XVème siècle, alors que les pères, se faisant l'écho de l'Eglise "multitude des fidèles" réclamaient une réforme en profondeur, que les papes de la Renaissance allaient, peu à peu, prendre le pouvoir dans l'Eglise.

Alonso Borgia fut nommé évêque de Valence en 1429, un an avant le début du concile de Bale ; son neveu Rodrigue, le futur Alexandre VI, le père de César et de Lucrèce Borgia, naquit en 1432, deux ans après le début du concile de Bale.

Lorsque Alonso Borgia, évêque de Valence, devint le pape Calliste III, en succédant à Nicolas V, il fit cardinal son jeune neveu Rodrigue ; il lui mit ainsi le pied à l'étrier pour, à force d'intrigues, devenir le célèbre pape Alexandre VI Borgia, en 1492.

La réforme de l'Eglise, voulue par Pierre d'Ailly, la séparation de l'Eglise et de l'Etat et la démocratie... un autre les réalisa dans la violence, ce fut Martin Luther, qui naquit en 1483, à la fin du XVème siècle.

N'oublions pas que l'échec de la réforme du concile de Constance et de Pierre d'Ailly, à l'intérieur de l'Eglise, fut suivi, un siècle plus tard, par la réussite d'une autre réforme, la réforme protestante, mais cette fois en dehors et contre l'Eglise catholique.

Si Pierre d'Ailly et le concile de Constance avaient réussi leur réforme à l'intérieur de l'Eglise, que de drames auraient pu être évités dans l'histoire de l'Eglise depuis six siècles.

## CONCLUSION

Je suis frappé par l'analogie de trois destins, ceux de ces trois hommes : Pierre d'Ailly, Jean Gerson

et Pierre Cauchon, qui dominèrent l'Université de Paris et qui marquèrent l'histoire de l'Eglise, en ce début du XVème siècle.

Tous trois furent des hommes d'une fidélité inébranlable..

Les "urbanistes" avaient prêché la croisade en Angleterre et en Flandre, le pape de Rome donnant les mêmes indulgences à ses fidèles que s'ils avaient été en Palestine massacrer des musulmans. Un bourguignon était donc certain que Dieu était dans son camp et que seul le démon pouvait être dans le camps Armagnac. Ce fut la position de Pierre Cauchon, fidèle à son roi, Henri VI, roi de France et d'Angleterre.

Même fidélité dans le camp adverse, chez Pierre d'Ailly et Jean Gerson, fidèles à Charles VI et au duc d'Orléans.

D'ailleurs, tous les trois furent affrontés à une condamnation au bûcher. Leurs procès furent menés avec minutie, selon les lois de l'époque. Ils furent avant tout des hommes d'Eglise totalement étrangers aux idées de "nationalisme" qu'on a voulu ensuite leur prêter. Ni les uns, ni les autres ne purent supporter que Jean Huss et Jeanne d'Arc fassent appel directement à Dieu, sans passer par l'Eglise militante, représentée par les évêques. Et tous les trois furent troublés par le fanatisme de leur accusé, qui s'enfonçait dans ses idées, malgré leurs paternelles admonestations au repentir.

Pour terminer cette réflexion sur la vie, la pensée et l'action de Pierre d'Ailly, je ne peux m'empêcher d'évoquer le magnifique film "le nom de la rose". Peu importe l'intrigue policière, qui est secondaire ; l'essentiel, c'est l'extraordinaire érudition de l'auteur : Umberto Eco.

Quelle connaissance du XIVème siècle !

Cela se passe certes en 1327, une cinquantaine d'années avant la vie active de Pierre d'Ailly, mais le climat est le même. L'arrivée du légat du pape dans son chariot, escorté d'hommes d'armes, fait penser à Pierre d'Ailly, légat, lui aussi, du pape d'Avignon.

Pierre d'Ailly et Jean Gerson furent liés à l'élan mystique franciscain du XIVème siècle, et le film évoque

bien cette lutte entre les franciscains et les dominicains sur la pauvreté du Christ.

Quant aux excès des fraticelles, ils étaient les mêmes à la fin du XIVème siècle qu'au début.

Le procès d'inquisition fait évidemment penser aux procès de Jean Huss et de Jeanne d'Arc. Quant à l'ockhamisme qui se cache derrière les réactions de frère Guillaume de Baskerville, c'est vraiment l'expression philosophique et théologique de Pierre d'Ailly et de l'Université de Paris.

Mais aussi, quels visages à la Brueghel et quelle magnifique reconstitution historique dans le décor.

Michel THOORENS,  
Compiègne, le 20 juin 1989.  
En cet anniversaire du  
"Serment du Jeu de Paume".



Seal of Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1396-1467), conservé aux Archives nationales.



Seal of Charles, duc de Berry (1417-1472), conservé aux Archives nationales.



Monnaie en or de l'antipape Clément VII (1378-1394), conservée au Cabinet des médailles.

## BIBLIOGRAPHIE

### INTRODUCTION

Actes du Concile de 1797 : bibliothèque des Fontaines N H 342/9.

Actes du Concile de 1801 : bibliothèque des Fontaines N H 342/6-7-8.

Annales de la Religion et du Sentiment : bibliothèque des Fontaines N H 332/26.

Mémoires de GREGOIRE, rédigées en 1808 : bibliothèque des Fontaines N H 342/50-51.

Notice nécrologique de GREGOIRE par H. CARNOT : le "Globe" du 2 juin 1831.

### PREMIÈRE PARTIE

La chrétienté des XIIème et XIIIème siècles et sa désintégration du XIVème siècle.

#### 1) - PHILOSOPHIE ET THÉOLOGIE :

- Thomisme - Gilson.

- Entre l'Eglise et l'Etat - Bernard Guenée - GALLIMARD 1987.

- Histoire de l'Eglise - Flèche et Martin - 1964. Tomes 14/1 et 14/2.

- L'Evangile et l'Eglise chez LUTHER - Marc Liénhard - Le Cerf. Chapitre IV - Problèmes ecclésiastiques à la fin du Moyen-Age, pages 107 à 119.

- Erasme parmi nous - Halkin - FAYARD.

#### 2) - SUR GUILLAUME D'OCKHAM :

- Entre l'Eglise et l'Etat - Guenée - page 132.

- Le Thomisme - Gilson - pages 639, 640, 655.

- Etude sur le "Breviloquium" - Hamman - OFM. Edition Franciscaines - 1942 - (Doctrine de l'Eglise et de l'Etat chez Ockham).

- Philosophie et Théologie de Guillaume d'Ockham - QUELLY.

- Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques - Tome 1 - Colonna 1153.

#### 3) - SUR JEAN GERSON :

- Histoire de l'Eglise - Flèche et Martin - 1964 - Tome 14 - Chapitre 5 - Le siècle de Jean Gerson.

### DEUXIÈME PARTIE

#### PIERRE D'AILLY (1351-1420)

- SALEMBIER : - Le cardinal Pierre d'Ailly - 1932.

- Les oeuvres françaises de Pierre d'Ailly - 1907.

- L'oeuvres de Pierre d'Ailly - (Bibliographie 1909).

1ère période 1372 à 1395 - Oeuvres 1 à 37.

- Oeuvres 38 à 75.

2ème période 1395 à 1411 - Oeuvres 76 à 125.

3ème période 1411 à 1420 - Oeuvres 126 à 174.

- Bernard GUENEE- Entre l'Eglise et l'Etat - GALLIMARD - 1987.

- GLORIEUX- Pierre d'Ailly.

### OUVRAGES GÉNÉRAUX

- Fernand Braudel - Civilisation matérielle.

- Economie et capitalisme XVème/XVIIIème siècles - 3 tomes - Armand Colin.

- Histoire de la vie privée - Ariès - Duby - SEUIL.

- Histoire de la France urbaine - Duby-SEUIL.

- Philippe-le-Bel - Jean Favier.

- La Guerre de Cent Ans - Jean Favier - FAYARD.

- Jean-le-Bon - Deviosse - FAYARD.

- Charles VI - Autrand - FAYARD.

- Philippe-le-Bon - Bourassin - TAILLANDIER.

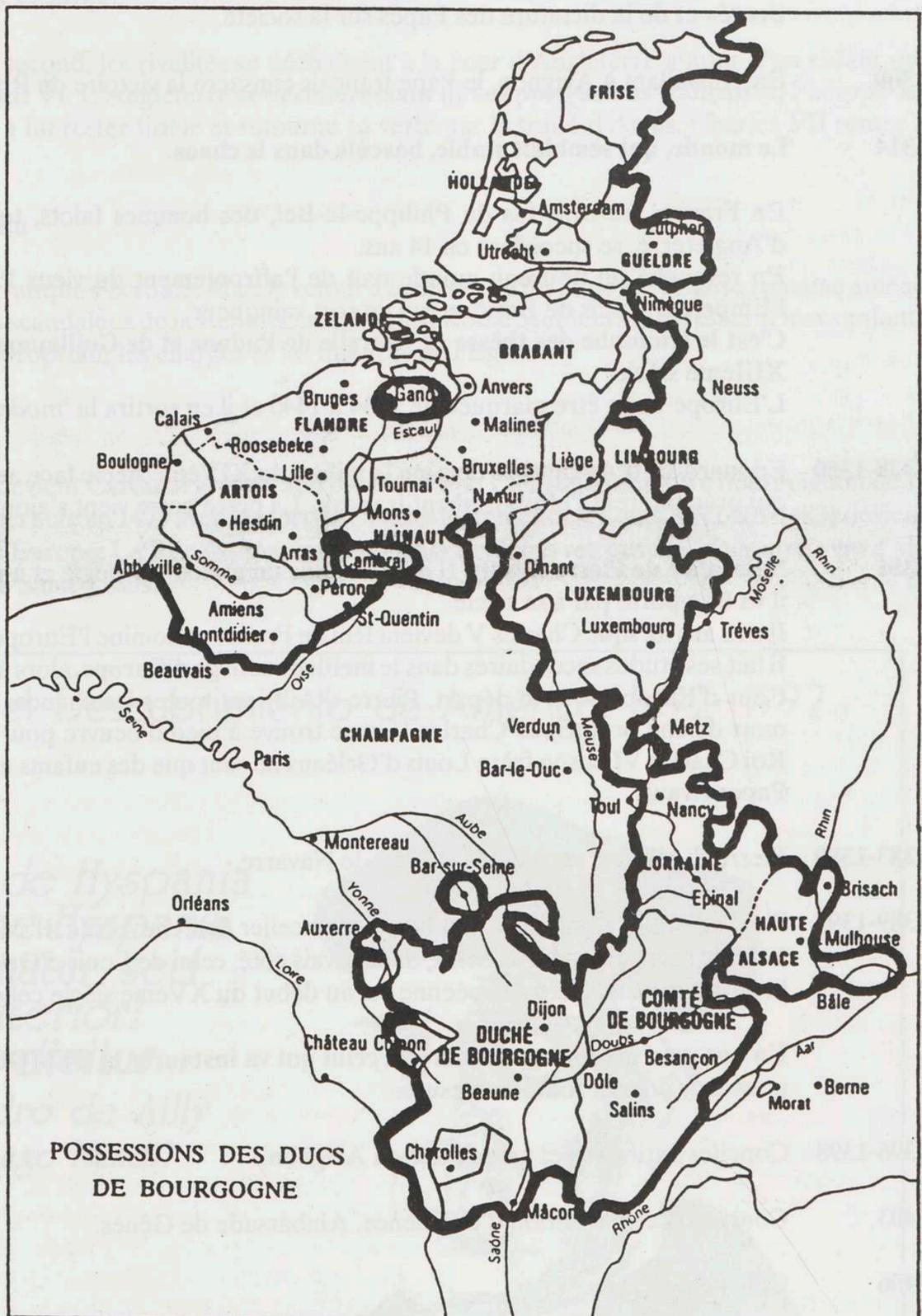
- Louis XI - Kendall.

- L'Eglise de la Renaissance et de la Réforme - Rops - FAYARD.

- Quand les papes régnaient en Avignon - Darbois - FAYARD.

- L'Evêque Pierre Cauchon - Neveux - DE-NOEL.

- Les Borgia - Clouas - FAYARD.



# **PIERRE D'AILLY**

## **ET SON TEMPS**

**1303** La réaction de Philippe-le-Bel contre la bulle "*Unam Sanctam*" marque la fin de la **THEOCRATIE** de «chrétienté» et de la dictature des Papes sur la société.

**1309** En s'installant à Avignon, le Pape français consacre la victoire du Roi de France sur la Papauté et l'Empire.

**1314** **Le monde, qui semblait stable, bascule dans le chaos.**

En France, les trois fils de Philippe-le-Bel, des hommes falots, tout comme leur beau frère Edouard II d'Angleterre, se succèdent en 14 ans.

En revanche un nouveau monde naît de l'affrontement du vieux Pape Jean XXII (Jacques Duèse) et de l'Empereur Louis de Bavière, qui en sort vainqueur.

**C'est le triomphe des thèses de Marsile de Padoue et de Guillaume d'Occam**, sur la théologie thomiste du XIIIème siècle.

L'Europe va en être marquée de 1334 à 1440 et il en sortira la "*modernité*".

**1328-1350** Edouard III d'Angleterre domine le milieu du XIVème siècle face aux deux premiers Valois sans envergure, qui précipitèrent l'effondrement français. La peste noire vient s'ajouter au désarroi du temps.

**1351** **Naissance de Pierre d'Ailly.** Il grandit dans un milieu privilégié et à un tournant très favorable de l'histoire ; il va être porté par son siècle.

Il a 13 ans lorsque Charles V devient Roi de France et domine l'Europe, au détriment de son vieux rival anglais.

Il fait ses études secondaires dans le **meilleur collège d'Europe**, alors à son apogée, avec l'appui de la première Cour d'Europe. Dès le départ, Pierre d'Ailly eut toutes les chances d'une brillante réussite. Il a 29 ans à la mort de son protecteur Charles V et se trouve à pied d'oeuvre pour jouer un grand rôle dans la société : le Roi Charles VI et son frère Louis d'Orléans ne sont que des enfants et **dans l'Eglise**, on se déchire entre deux Papes rivaux.

**1383-1389** Pierre d'Ailly est recteur du collège de Navarre.

**1389-1395** Pierre d'Ailly est aumônier du Roi et chancelier de l'Université. Il s'éclipse à temps et s'exile au bon moment à Cambrai. Il se retrouve, hélas, du mauvais côté, celui de Louis d'Orléans et des futurs Armagnacs, alors que la nouvelle puissance européenne est au début du XVème siècle celle des Ducs de Bourgognes.

**Un nouveau monde est en marche, celui qui va instaurer la DEMOCRATIE dans l'Eglise.** Pierre d'Ailly va pouvoir y donner toute sa mesure.

**1396-1398** Conciles nationaux et ambassade en Avignon.

**1403** Concordat et restitution d'obédience. Ambassade de Gênes.

**1406** Concile de Paris.

1407-1408 Ambassades aux Papes.

1409 Concile de Pise. Pierre d'Ailly devient l'homme lige du nouveau Pape Jean XXIII - très peu recommandable.

1413 Concile de Rome.

1414-1417 **Concile de Constance : c'est la grande oeuvre de Pierre d'Ailly.** C'est le triomphe de l'Ockamisme de l'Université de Paris. L'Eglise prend alors le tournant décisif de la démocratie et de la monarchie constitutionnelle.

1420 **Pierre d'Ailly meurt à 69 ans.**

A la suite du traité de Troyes le sort de la France et de l'Eglise paraissent définitivement réglés.

Après la défaite d'Azincourt en 1415 et l'assassinat du Duc de Bourgogne au pont de Montereau en 1419, l'homme fort du début du XVème siècle, Philippe-le-Bon, semble réaliser son rêve de reconstruction de la Lotharingie et pourrait devenir Empereur.

Henri V et Charles VI meurent en 1422. Pendant 13 ans Philippe-le-Bon et son beau-frère le Duc de Bedford, régent de France, dominent l'Europe.

Mais en 1435, à la mort du second, les rivalités se déchaînent à la cour d'Angleterre autour d'un enfant qui deviendra le Roi débile Henri VI. L'Angleterre se désintéressant de ses possessions françaises, Philippe-le-Bon n'a plus aucun intérêt à lui rester fidèle et retourne sa veste par le traité d'Arras. Charles VII rentre à Paris en 1436.

1440 **Le monde bascule à nouveau**

Le rêve d'une Eglise démocratique s'écroule. Mais le retour à la dictature du Pape sur l'Eglise romaine amène la domination des dix Papes scandaleux de la Renaissance, vivant à Rome avec leurs maîtresses et leurs enfants naturels, leurs familles s'appropriant les charges et les finances de l'Eglise.

1453 Chute de Constantinople.

En 1458, Rodrigue Borgia devient Cardinal grâce à son oncle le Pape Callixte III. Le rêve bourguignon de la Lotharingie reconstituée s'écroule en 1477 avec la mort de Charles le Téméraire. Louis XI (1416-1483) devient le plus puissant souverain d'Europe. La Renaissance va commencer et Paris retrouve la "douceur de vivre" de l'époque de Charles V et de Saint-Louis.



V Cent<sup>o</sup> del Descubrimiento de América. 1492-1992

*Et non loquitur de Hispania  
citeriori que nunc Hispania  
communiter nominatur. sed  
de Hispania ulteriori  
que nunc Africa dicitur...*

*Dedro de Ailly  
(Imago Mundi)*

